



POUVOIR

Association Musicale de Haute-Vilaine

Assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2026

Monsieur ou Madame ne peut pas être présent(e)
à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'AMHV du 10 mars 2026 et **donne**
pouvoir à

Monsieur ou Madame pour le ou la représenter,
participer aux décisions et aux votes.

Fait à le

Signature (précédée de la mention “**bon pour pouvoir**”)